

COMMUNIQUÉ

LA FEUS DÉNONCE LA DÉCISION DE LA MINISTRE RESPONSABLE DE L'HABITATION DE S'ATTAQUER AU DROIT DE CESSIION DE BAIL DES LOCATAIRES

Sherbrooke, le 30 novembre 2023. – La Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) dénonce la décision de la ministre responsable de l'habitation, France-Élaine Duranceau, de s'attaquer au droit des locataires de céder leur bail. L'article adopté hier en commission parlementaire permettra maintenant aux propriétaires de refuser une cession de bail pour un motif autre que sérieux.

Lors de la commission parlementaire, la quasi-totalité des associations et des intervenants représentant les locataires, dont la FEUS, ont dénoncé cette approche. La cession de bail permet aux locataires de se passer un bail en gardant le même loyer, sans que les propriétaires puissent profiter du changement pour augmenter drastiquement le prix. Abolir la cession de bail, c'est enlever la seule chose qui permettait aux gens d'avoir leur mot à dire sur le marché locatif. Alors que le premier ministre avait lui-même affirmé qu'il pouvait reculer sur cette question, la FEUS constate que rien ne justifie l'action de la ministre.

En fait, « on constate que la ministre Duranceau s'entête à aller dans une mauvaise direction et va aggraver la crise du logement. L'augmentation des loyers, c'est la cause principale de la non-abordabilité. Ce qui est révoltant, c'est qu'elle n'écoute personne d'autre que les propriétaires. Comme si les seules personnes concernées par le prix d'un logement, c'est celles qui se remplissent les poches. Pas une seule pensée pour ceux qui ont déjà la tête en dessous de l'eau. La CAQ est encore une fois déconnectée de ce que les gens vivent. La cession de bail, c'est le seul outil de contrôle des loyers et la ministre vient de l'abolir! Pour les villes étudiantes, ça va être catastrophique. » déclare Jacob Fontaine, coordonnateur aux affaires externes de la FEUS.

Rappelons que l'étude Phare publiée en février 2022 mentionnait que les personnes étudiantes paient en général des loyers plus élevés de 21% par rapport aux autres ménages. Avec la modification au droit de céder son bail au même prix, « la ministre vient d'alourdir le problème pour la communauté étudiante » selon Jacob Fontaine.

La FEUS regroupe 11 associations étudiantes du premier cycle de l'Université de Sherbrooke et compte plus de 14 000 personnes cotisantes. Son mandat est notamment de défendre et représenter les intérêts de la communauté étudiante.

Pour information :

Jacob Fontaine, coordonnateur aux affaires externes
Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke
externe-feus@usherbrooke.ca
819 821-7655